

Nos forêts

Les types de forêt

- Garide sur falaise
- Chênaie buissonnante
- Hêtraie à laiches
- Erablière à scolopendre (Pilouvi)
- Hêtraie typique, à sapin, à érable

Fonctions

Production

- 549 ha

Nature et paysage

- Source de *Brunnmühle*
- Inventaire fédéral IFP 1002 Chasseral et IFP 1001 Rive gauche du lac de Biene
- Réserves forestières Pilouvi (103 ha) et Chasseral Sud (21.8 ha)

Protection

- Côte de Chavannes (chutes de pierres)

Loisirs

- Cabane des bûcherons, Pré Monsieur, chemins forestiers



Essences

- épicéa 31 %, sapin 20 %, pin 5%, autres résineux 4%
- hêtre 32 %, érable et frêne 4%, chêne 3%, autres feuillus 1%
- Côte de Chavannes : chêne pubescent, érable à feuilles d'aubier, frêne à fleurs, alisier torminal, néflier d'Allemagne, cornouiller mâle.
- Chasseral : alisier nain

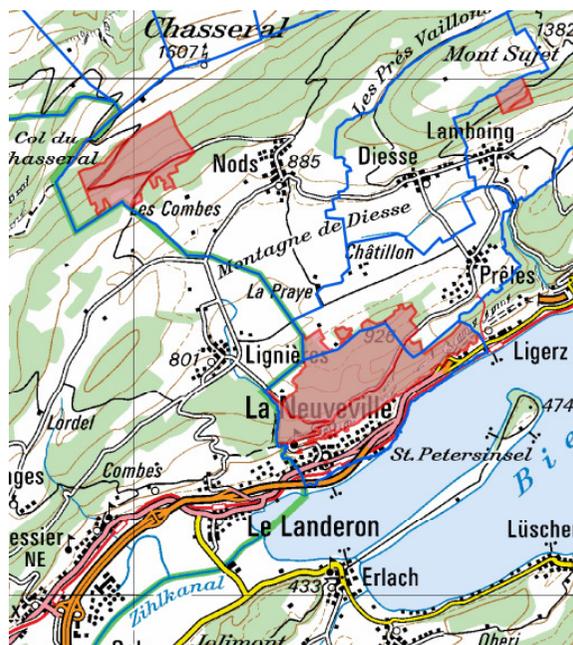
Indications générales

Surface

684 ha de forêt et 13.5 ha de pâturage boisé.

Situation

De La Neuveville dès 500 m à Chasseral et Mont Sujet à 1400 m.

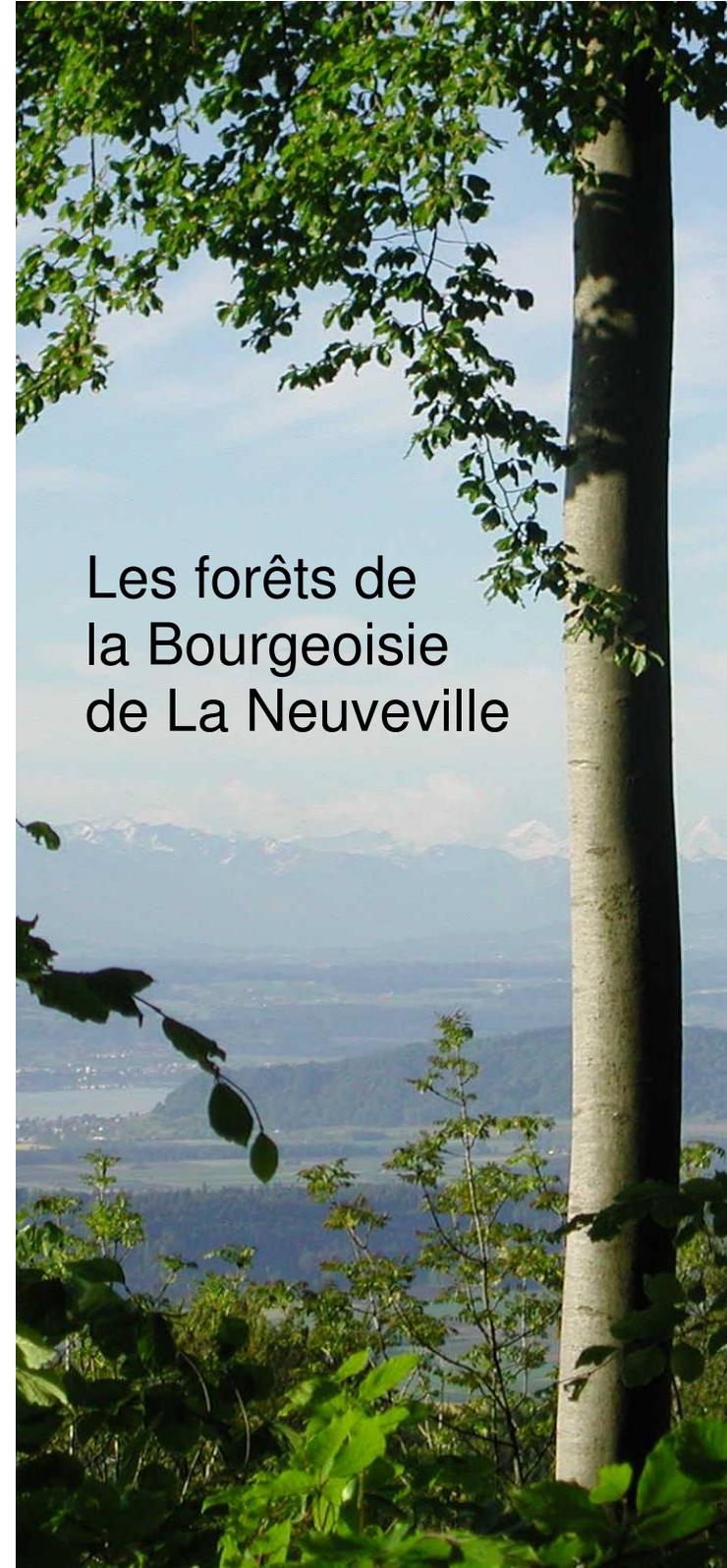


Les forêts de la Bourgeoisie entre le lac de Biene et Chasseral

Les forêts du Bas : pratiquement toutes les forêts sur territoire de La Neuveville appartiennent à la Bourgeoisie.

Les forêts du Haut (Chasseral), sises sur territoire de la commune de Nods.

Les forêts de Chassin à Mont Sujet, ban communal de Lamberz.



Les forêts de la Bourgeoisie de La Neuveville

Production

Exploitation

Les principes de gestion sont fixés dans le plan de gestion approuvé en 2014, pour une durée de 15 ans. **Le volume d'exploitation annuel est de 4'450 m³** (=quotité).

Les travaux sont réalisés par l'équipe de triage (coupes traditionnelles) et par des entrepreneurs (coupes mécanisées, voir photo ci-dessous).



Produits et utilisation

Bois d'œuvre : construction, menuiserie

Bois d'industrie : panneaux, papier, etc.

Bois-énergie : copeaux, stères

Autres produits : sur demande

Réserves forestières (RF)

RF partielle et totale Pilouvi – Côte de Chavannes (103 ha), propriété intégrale de la Bourgeoisie de La Neuveville.

RF partielle Chasseral Sud, recoupant en partie les forêts de la Bourgeoisie, soit 21.8 ha.

Organisation

Planification forestière

Plan forestier régional (PFR) Plateau de Diesse Bas Vallon, approuvé en 2007.

Le plan d'aménagement des forêts de la Bourgeoisie date de 2014.

Gestion technique

- ingénieur forestier (5%)
- secrétaire (5%)

Le personnel forestier est mandaté pour la gestion technique des forêts. Celle-ci se fait en étroite collaboration avec le triage forestier.

Organisation

La bourgeoisie de la Neuveville est membre du triage forestier Nods – La Neuveville (association).

Le triage est composé de :

- un forestier de triage (100%)
- une équipe de 2-3 forestiers-bûcherons



Contact :

Gestion technique, rue des Fossés 1, CP 234, 2520 La Neuveville (jour de présence : mardi)

Natel 079 800 86 03

courriel : foret@bourgeoisie-neuveville.ch

Forestier de triage : 079 658 06 42

Mission et défis

Mission

Gestion durable des forêts de la Bourgeoisie en réalisant une exploitation rentable, tout en tenant compte des différentes fonctions de la forêt.

Nos activités

- Récolte du bois : éclaircies de futaies ou coupes de réalisation
- Régénérer les forêts par rajeunissement naturel ou plantation si nécessaire
- Soins culturels pour l'amélioration de la qualité du bois, dans les jeunes peuplements
- Gestion des réserves forestières (mesure)
- Maintien de l'infrastructure (chemins, bâtiments)
- Autres services sur demande



Défis actuels

- Prix du bois (tous les assortiments), impliquant une rationalisation des travaux
- Changements climatiques
- Essor du bois-énergie
- Feuillus, en particulier le hêtre : nouveaux marchés en Asie
- Modifications au niveau des contributions cantonales
- Etat de santé : dépérissement du frêne dû au champignon *Chalara fraxinea* qui a atteint nos forêts ; Capricorne asiatique (pas encore observé)